

EVALUATION: LANGUAGE OF WORK

The information gathered through analysis of the projects completed in the last year reveals that the mechanism implemented for maintaining and promoting the use of French as a language of work is operating properly. The identification of bureaux and divisions at Headquarters reveals first, that Francophones are generally dispersed in an equitable proportion and second, that the bureaux and divisions are staffed with bilingual personnel to the extent of 73% (see Table VII). With regard to personal and central services, the proportion of bilingual employees is 64%. Further, after verification, it can be stated that work instruments and professional training are available in both official languages.

Of course, the situation is still not ideal. A certain number of supervisors, 85 out of 256 (see Table IX), do not meet the language requirements of their positions; most of these are invoking their rights as incumbents, and the others will have to take language training eventually. An imbalance in the linguistic profile of positions within the non-rotational group may also be noted, the profile sometimes being higher in English than in French (see Table III).

ÉVALUATION: LANGUE DE TRAVAIL

Les renseignements fournis par l'analyse des projets menés à terme depuis un an permettent d'affirmer que la mécanique mise en oeuvre pour soutenir et encourager l'usage du français comme langue de travail est en bonne santé. Le recensement des bureaux à l'administration centrale révèle d'une part, que les francophones sont généralement répartis selon une juste proportion et d'autre part, que les bureaux et directions sont dotés d'un personnel bilingue dans une proportion de 73% (voir tableau VII). En ce qui concerne les services personnels et centraux, la proportion des employés bilingues est de 64%. En outre, après vérification, il est possible d'affirmer que les instruments de travail et la formation professionnelle sont disponibles dans les deux langues officielles.

Certes, la situation n'est pas encore idéale. Un certain nombre de surveillants, 85 sur 256 (voir tableau IX), ne satisfont pas aux exigences linguistiques de leur poste, la plupart se prévalant de leurs droits de titulaires et d'autres devant suivre des cours de formation linguistique. Dans le groupe des non-permutants, on observe également un déséquilibre au niveau du profil linguistique des postes, celui-ci étant parfois plus élevé en anglais qu'en français (voir tableau III). Cette situation s'explique par le fait que lors de son exercice de réidentification des postes en 1977, le Ministère s'est inspiré